

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

147905 - Elle meurt en laissant derrière elle un mari, trois fils et six filles

question

Voici une femme qui meurt en laissant derrière elle trois fils et six filles. Ses père et mère étaient déjà morts. Comment répartir la succession qui atteint 150000 rials.

la réponse favorite

Louanges à Allah

Quand une femme meurt en laissant derrière elle trois fils et six filles alors que son mari et ses père et mère étaient déjà morts, toute sa succession revient à ses enfants, le mâle prenant le double de la part de la femelle. Si l'héritage est constitué d'une somme de 150 000 rials chaque fille recevra 12500 rials et chaque garçon 25000 rials.

Si vous voulez dire que la défunte a laissé derrière les enfants en question et un mari et que seuls ses père et mère étaient décédés, l'héritage doit être réparti comme suit:

-Le quart de la succession revient au mari, en raison de la présence d'enfants ayant droit à l'héritage. Le reste de l'héritage revient aux enfants: le mâle devant recevoir le double de la part de la femelle. Aussi le mari recevra -t-il 37500 rials; chaque fille 9375 rials et chaque fils 18750 rials.

Allah le sait mieux.